

**PROCÈS-VERBAL DE LA 23^e
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS
D'HYDRO-QUÉBEC**

**TENUE LE 24 OCTOBRE 2007
À l'Hôtel Des Seigneurs, salle Gala 3
1200, rue Johnson, St-Hyacinthe**

1. Mot de bienvenue

M. Aimé Beauchesne, *président de l'Association*, déclare l'ouverture de la 23^e assemblée annuelle à 09h40. Il souhaite la bienvenue à tous les participants et remercie les membres du territoire Richelieu d'avoir accepté de nous accueillir à Ste-Hyacinthe cette année. Il demande à l'assemblée de nommer un président d'assemblée. M. Louis Laurin propose M. Raymond Trudel à ce poste. Celui-ci accepte d'assumer ce rôle. Mme Pierrette Bernier agira à titre de secrétaire de la réunion. Avant de débiter la réunion comme telle, M. Aimé Beauchesne demande aux participants de respecter une minute de silence pour nos collègues disparus dans la dernière année.

2. Constat du quorum

M. Raymond Trudel explique brièvement le déroulement de la réunion et précise que nous avons quorum pour tenir cette assemblée. En premier lieu, il demande à chacun des membres du Conseil d'administration de s'identifier et de préciser ses fonctions au sein de l'APRHQ.

3. Adoption de l'ordre du jour

A titre de secrétaire de la réunion, Mme Pierrette Bernier propose à l'assemblée d'ajouter les sujets suivants à l'ordre du jour et précise que les documents nécessaires sont inclus dans la pochette qui leur a été remise ce matin:

- Résolution du Conseil d'administration, **Cotisation – APRHQ**
- Résolution du Conseil d'administration, **Amendement – Règlements généraux (article 5.3)**

Le cas échéant, ces sujets seront traités à l'article 6.1 et 6.2 de l'ordre du jour.

3. Adoption de l'ordre du jour (*suite*)

M. Yvan Hardy demande d'ajouter les sujets suivants :

- 25^e anniversaire – APRHQ (en 2011)
- Nom de l'APRHQ
- Décès d'un membre de l'APRHQ
- Dons à l'APRHQ
- Patrimoine technologique – Hydro-Québec

Le président accepte d'inclure ces sujets à l'ordre du jour. Ceux-ci seront traités immédiatement après l'article 7. Il avertit toutefois l'assemblée, qu'en vertu de notre règlement général, ces sujets, qui ne peuvent faire l'objet de résolution, seront accueillis à titre de suggestions faites au Conseil d'administration.

M. Yvan Hardy propose l'adoption de l'ordre du jour révisé; M. Louis Laurin appuie la proposition de monsieur Hardy. **L'assemblée accepte à l'unanimité l'ordre du jour révisé.**

4. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 18 octobre 2006

A la demande du président d'assemblée, la secrétaire de l'assemblée, Mme Pierrette Bernier, fait lecture du procès verbal de la réunion du 18 octobre dernier. Yvan Hardy fait remarquer qu'à **l'article 2, le total des participants devrait se lire 241 et non 240.** La correction sera faite. M. Yvan Hardy propose d'adopter le procès-verbal modifié. M. Bernard Régimbault appuie cette proposition. **Adopté à l'unanimité.**

5. Présentation des états financiers de l'exercice se terminant le 31 août 2007

Présentation du rapport financier par M. Michel Fortin, trésorier. Le bilan de l'APRHQ au 31 août 2007 et l'état des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et de flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date ont fait l'objet d'une vérification formelle par M. Guy Langevin, c.a. et M. Ludger Massey, c.g.a. Dans une lettre adressée aux membres, ces derniers précisent que ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'association au 31 août 2007 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Il est proposé par M. Robert Brunette, appuyé par M. Louis Laurin, d'accepter le rapport tel que présenté. **Adopté à l'unanimité.**

6. Rapport du président

M. Aimé Beauchesne, président de l'Association, fait lecture du rapport annuel 2006-2007. Il explique, entre autres, que la remise en question du mode de fonctionnement du Conseil d'administration et la mise en application des recommandations de notre consultante, Mme M.-J. Suzor, ont permis aux administrateurs responsables de comité de faire progresser les dossiers étudiés de façon plus professionnelle. Il précise que l'embauche d'une agente de bureau, à raison de 4 jours semaine, a permis à l'APRHQ d'humaniser les communications avec les retraités et d'améliorer le support clérical aux administrateurs.

6. Rapport du président (suite)

Par la suite, M. Aimé Beuchesne apporte certaines précisions sur les dossiers suivants.

- **Comité de révision RRHQ**

Le Conseil d'administration a approuvé le plan d'action déposé par le comité. Les principales orientations contenues dans ce plan d'action visent à s'assurer qu'Hydro-Québec se conformera dans le futur à la loi, et plus particulièrement au principe d'équité inclus dans cette loi.

- **AVCS**

Le 27 février 2007, la Juge Anne-Marie Trahan rendait un jugement favorable en autorisant le recours collectif du requérant, M. Yves Tanguay, pour l'APRHQ. Me Claude Tardif, procureur, et M. François Vachon, actuaire, ont été mandatés par l'APRHQ pour préparer les documents requis pour se présenter en cour. Il est impossible à ce moment-ci d'indiquer à quelles dates les auditions seront tenues; beaucoup d'impondérables seront à considérer d'ici là.

- **Relations avec la FARQ**

L'APRHQ continue sa participation aux activités de la FARQ. L'APRHQ délègue 5 membres à la FARQ et deux de ces membres ont été élus administrateurs de l'organisme. Nos représentants administrateurs à la FARQ se sont impliqués lors des consultations, à l'occasion de la Commission parlementaire (Loi 30) et lors de rencontres avec certains ministères.

- **Communications**

Afin d'assurer aux membres une information continue concernant les différents dossiers de l'APRHQ, le Journal Action publie de façon régulière des articles sur l'état d'avancement des principaux dossiers .

De plus, le Journal Action annonce systématiquement les activités sociales et sportives des territoires, selon les renseignements fournis par les représentants de ces entités. Aussi, nous avons modernisé et reconstruit le site Web et l'information publiée a été revue. A ce jour, le site Web a accueilli près de 6500 visiteurs.

- **Réunions statutaires**

Afin de maintenir des relations harmonieuses avec Hydro-Québec, l'APRHQ tente au mieux de rencontrer sur une base mensuelle la direction des Ressources humaines pour lui soumettre certains problèmes rencontrés par les retraités et de discuter d'avantages sociaux. En 2006-2007, quatre rencontres ont été tenues.

6. Rapport du président (suite)

Suite à la présentation du rapport du président, les membres du Conseil d'administration répondent à un certain nombre de questions d'éclaircissement soulevées par l'assemblée. A une question de M. Claude Grégoire quant à la mise à jour des travaux des différents comités, M. Aimé Beauchesne précise que les responsables des différents comités seront disponibles en après-midi pour répondre de façon plus détaillée aux questions des membres.

M. Jean-Paul Régis propose d'adopter le rapport annuel 2006-2007 tel que présenté. M. Christian Comtois appuie cette proposition. **Adopté à l'unanimité.**

6.1 Résolution du Conseil d'administration, Cotisation APRHQ

Compte tenu des nouvelles règles concernant le versement de la rente, et conformément à l'article 3.3 des Règlements généraux, le Conseil d'administration propose **de diminuer, à compter de janvier 2008, la cotisation annuelle de \$26 à \$24.**

M. Normand Daigneault propose d'accepter la résolution du Conseil d'administration. M. Claude Grégoire appuie cette proposition. **Adopté à l'unanimité.**

6.2 Résolution du Conseil d'administration, Amendement au Règlement interne – article 5.3

N'apportant aucun changement au contenu de cet article des Règlements généraux et ayant simplement pour but d'alléger le processus de nomination des représentants de territoires, le Conseil d'administration propose d'amender l'article 5.3 du Règlement interne en ajoutant à ce paragraphe la phrase suivante : « **...Ils resteront en poste jusqu'à leur remplacement** ».

Appuyé par Mme Louise Lefebvre, M. Jean-Guy Jodoin propose l'adoption de cet amendement. **Adopté à l'unanimité.**

7. Election des administrateurs

Informations transmises à l'assemblée par le président du comité de mise en candidature, M. Michel Fortin. Les candidats sortants sont Mme Pierrette Bernier et MM. Claude Alarie, Jean-Louis Comtois, Yves Tanguay et Pierre Savignac.

- Conformément au Règlement interne de l'Association, en date du 15 septembre 2007, cinq candidatures ont été reçues pour combler ces postes, soit : Mme Pierrette Bernier et MM. Claude Alarie, Pierre Savignac, Yves Tanguay et Louis Laurin, en remplacement de M. Jean-Louis Comtois qui ne renouvelle pas son mandat au sein du Conseil d'administration.
- Donc, conformément au Règlement interne de l'Association, le nombre de candidatures reçues étant égal au nombre de postes vacants, M. Michel Fortin proclame les candidats suivants élus membres du Conseil d'administration pour les deux prochaines années : **Mme Pierrette Bernier, et Messieurs Claude Alarie, Louis Laurin, Pierre Savignac, Yves Tanguay.**

7.1 25^e anniversaire – APRHQ

Pour souligner ses 25 ans d'existence, en 2011, M. Yvan Hardy propose que le Conseil d'administration étudie la possibilité de donner un mandat à un rédacteur spécialisé pour produire un historique de l'APRHQ depuis sa création. Cette publication pourrait être présentée aux membres lors de l'assemblée annuelle en 2012. Les membres de l'assemblée manifestant leur appui à cette proposition, le président accepte de soumettre la suggestion au Conseil d'administration pour étude.

7.2 Nom de l'APRHQ

M. Yvan Hardy se questionne sur l'appellation de l'Association : *Association provinciale des retraités d'Hydro-Québec*. Il suggère de laisser tomber le mot « provinciale », puisque cela va de soi. Comme l'assemblée ne manifeste pas l'intérêt d'un tel changement de nom, le sujet n'est pas retenu pour étude.

7.3 Décès d'un membre de l'APRHQ - Monsieur Hardy se questionne, à savoir : que fait-on lors du décès d'un membre de l'Association? Le président de l'Association précise qu'au moment où on se parle, il ne se fait effectivement rien mais il accepte d'étudier cette question et d'envisager la possibilité d'inclure dans l'actuelle *Politique de Reconnaissance* un geste de témoignage pour les décès des membres.

7.4 Dons à l'APRHQ - A la question soulevée par monsieur Hardy « est-ce que l'Association est prête à recevoir des dons en mémoire des membres décédés? », les membres du Conseil d'administration précisent qu'ils ne souhaitent pour le moment arrêter aucun enlèvement à cet effet. Le cas échéant, la question sera évaluée par les membres du Conseil d'administration.

7.5 Patrimoine technologique / Hydro-Québec – Monsieur Hardy informe l'assemblée que le samedi, 27 octobre, Hydro-Québec tiendra une porte ouverte de son Centre d'archives – domaine d'Équipement. C'est une première, il sera présent et il invite les membres à y participer.

8. Nomination des vérificateurs

Appuyé par M. Claude Reid, Mme Pierrette Bernier propose que M. Guy Langevin, c.a. et M. Ludger Massey, c.g.a, poursuivent leur travail de vérificateurs pour l'exercice 2007-2008. Messieurs Langevin et Massey acceptent ce mandat tout en souhaitant qu'une relève se manifeste pour les prochaines années. La proposition est **adoptée à l'unanimité**.

9. Période de questions

Les participants profitent de cette période pour soulever les points suivants :

- Messieurs Claude Grégoire et Yvan Hardy questionnent le libellé de l'article 4.2.2 des Règlements généraux – Quorum / assemblée générale : ils suggèrent de **définir le nombre de participants requis** pour faire quorum à l'assemblée générale.
- M. Gérard Bouchard suggère, pour la prochaine assemblée générale annuelle, de louer un autobus nolisé, quitte à partager les frais avec les membres.
- Toujours dans le cadre de l'assemblée générale annuelle, et pour possiblement avoir plus de participants, M. Ludger Massey suggère que l'APRHQ fasse tirer des prix de présence.

Au nom des membres du Conseil d'administration, le président, M. Aimé Beauchesne, précise que ces suggestions seront étudiées pour ainsi améliorer nos façons de faire.

10. Ajournement pour l'élection du Comité exécutif

Le président informe l'assemblée que les administrateurs vont se réunir immédiatement, dans une autre salle, pour procéder à l'élection des membres du comité exécutif. (**voir en annexe le compte rendu de cette réunion du Conseil d'administration**).

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président appelle une proposition pour lever l'assemblée. M. Robert Brunette propose de lever l'assemblée immédiatement et de prendre connaissance de la composition du nouveau comité exécutif à la fin du repas. L'assemblée accepte cette proposition. Le président d'assemblée, M. Raymond Trudel, lève donc l'assemblée à 11h50.

Il est à noter que l'ensemble des participants ont assisté au dîner. Ces retrouvailles ont été encore fort appréciées et ont permis, entre autres, aux membres de souligner de façon spéciale le travail accompli par M. Jean-Louis Comtois au sein du Conseil d'administration depuis octobre 1997. Les membres reconnaissent sa grande implication dans l'évolution du dossier du Recours collectif et tout le travail et la disponibilité que cela a pu nécessiter. Des applaudissements chaleureux ont marqué ce témoignage. Il est à noter que M. Comtois conserve la responsabilité du Comité de révision RRHQ et l'Association lui en est reconnaissante.

La réunion s'est poursuivie en après-midi, de façon informelle, alors que les représentants des comités se sont mis à la disposition des membres pour répondre à des questions d'informations sur les différents dossiers en cours. Une cinquantaine de personnes ont participé à cette rencontre.

Pierrette Bernier
Secrétaire de l'assemblée

Raymond Trudel
Président de l'assemblée

/pb
28 avril 2008

Note : le cas échéant, dans ce document, le genre masculin prévaut aussi pour le féminin, à moins d'indication contraire.